

1er Championnats d'Occitanie M17 D'Escrime artistique et de spectacle

SAMEDI 21 MARS 2026 À AUCAMVILLE (31)

Salle d'armes au 21bis chemin des Bourdettes

Horaires :

CATÉGORIES	Appel & contrôle des armes	Scratch	Programme technique	Programme libre
M17	10h00	10h15	10h30	11h15

Déroulement de la compétition / ordre de passage :

- Les ordres des compétitions et de passage des numéros seront tirés au sort le samedi matin suite aux inscriptions et communiqué directement aux compétiteurs.
- La compétition est ouverte au public, entrée gratuite.

Inscriptions compétiteurs.rices et figurant.e.s:

- Les inscriptions devront obligatoirement se faire pour les compétiteurs et les figurants **en ligne sur l'extranet avant le mercredi 18 mars 2026, 23h59.**
- **Toutes les équipes doivent transmettre leur fiche technique (voir annexe) et leur bande son (s'il y a) au format .mp3 avant le 18 mars 2026, 23h59 et envoyé à l'adresse suivante : aucamvillescrime@gmail.com**

RAPPEL : Il est obligatoire de transmettre le projet de chorégraphie sous format Excel (<https://aucamville-escrime.com/Comp%C3%A9tition-Escrime-artistique/>) avec la fiche technique.

Équipement de l'espace scénique :

 **La dimension de la scène est de 8x6m.**

La scène est matérialisée avec de la rubalise sur du parquet. La salle ne comprend pas de projecteurs.

Engagement :

Les droits d'engagement seront à régler sur place le jour de la compétition (espèces ou CB) : 10 € pour un Solo, 20 € pour un Duel, 40 € pour une Bataille ou un Ensemble.

Bande son / droit SACEM :

Le club organisateur n'assure pas les droits SACEM pour cet événement. Toutes les bandes sons doivent contenir les **cloches officielles** (« dings »). Ils sont téléchargeables sur le lien suivant :

Maître Marie Meyzie : 06 74 65 57 86 – aucamvillescrime@gmail.com



<https://aucamville-escrime.com/Comp%C3%A9tition-Escrime-artistique/> .

Contrôle des armes :

Les armes seront testées (poids et gabarit) à l'arrivée sur le lieu de la compétition. Le bureau de contrôle sera composé des membres du club organisateur.

Directoire technique :

Le Directoire technique (2) sera annoncé au lancement de la compétition selon le règlement en vigueur et validé en amont par le conseiller technique régional.

Corps arbitral :

Les juges (2) et les arbitres (2) seront composés par le club organisateur et validés par le conseiller technique régional, selon le règlement en vigueur.

Il sera également composé des arbitres en formation régionale.

Récompenses :

La remise des récompenses se fera à l'issue des programmes libres.

Les 3 premiers de chaque compétition seront récompensés selon le règlement en vigueur.

**Madame Sylvie Villequey-Hibon et Monsieur Didier Paya, Co-Président.e,
Le comité directeur d'Aucamville Escrime,
& Maître Marie Meyzie présidente de la commission régionale d'escrime artistique et de spectacle.**

Maître Marie Meyzie : 06 74 65 57 86 – aucamvilleescrime@gmail.com



OBLIGATOIRE - A transmettre avant le 18/03/2026 23h59

NOM DU CLUB : _____

NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS :

ESCRIMEUR.S/ESCRIMEUSE.S

FIGURANTS :

ACCOMPAGNANTS (2 maximum):

ADRESSE MAIL/CONTACT TELEPHONIQUE DU CAPITAINE D'EQUIPE :

NOM DE LA PERFORMANCE : _____

CATEGORIE ET TYPE (Entourer/surligner) :

Solo

Ensemble

Duel T1

Duel T2

Duel T3

Bataille T1

Bataille T2

Bataille T3

TEMPS (en secondes 000' et en minutes et secondes 00 :00) : _____

PRESENTATION DE LA PERFORMANCE : (cette présentation servira lors de la compétition pour vous annoncer)

MUSIQUE : OUI NON Format mp3 avant le 18/03/2026 23h59.

LISTE DU DECOR ET ACCESSOIRE :
